BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « B »

Annonce n° 8226

974 - Réunion

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

Modifications et mutations diverses

519 942 429 RCS Saint Denis de La Réunion.
ALKURA.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 2002400.00 EUR.
Activité : L'animation et la direction du groupe constitué par la société et ses filiales ou participations, par: la participation active à la définition, à la conduite et au suivi de la politique générale, stratégique, industrielle, commerciale, financière et sociale du groupe; le contrôle et la supervision de l'activité de ses filiales et participations, qu'elles soient détenues directement ou indirectement; la mise en place, la conclusion et le suivi de conventions d'animation, de direction, de gestion et/ou de prestations de services avec les sociétés du groupe. La fourniture, à titre principal et à titre purement interne au groupe, de toutes prestations de services spécifiques au profit des sociétés dans lesquelles elle détient une participation, notamment dans les domaines: administratifs, juridiques, fiscaux, comptables, financiers, de contrôle de gestion, de trésorerie, de gestion de risques et d'assurance; commerciaux, marketing, communication, développement des ventes, achats, logistique; informatiques, numériques, organisationnels, de recherche et développement, de ressources humaines et de management; immobiliers, et notamment la mise en disposition de locaux, d'installations, d'équipements et de moyens matériels; et, plus généralement, toute prestation d'assistance, de conseil, de coordination et de support nécessaire au développement et au fonctionnement des sociétés du groupe. La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entités, françaises ou étrangères, ainsi que la gestion, l'assistance et le contrôle de ces sociétés. À titre accessoire, et dans la mesure où cela demeure compatible avec son activité principale d'animation: la gestion de ses disponibilités et tous placements de trésorerie; la détention, acquisition, gestion et cession de tous actifs financiers, valeurs mobilières ou biens immobiliers pour autant que ces actifs soient utiles au financement, au développement ou au fonctionnement des sociétés du groupe. Et, plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère principal d'animation de groupe de la Société..
Commentaires : Modification du capital. Modification de l'activité..

La Directrice de l'information légale et administrative : Véronique LEHIDEUX